

# PRATIQUES CONTINUÉES ET PARCOURS AMATEUR

Mis à jour : 05/07/2024

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours amateur et la pratique continuée s'adressent aux personnes désireuses de poursuivre et/ou de reprendre leur pratique musicale.

Ils se déclinent en 4 offres :

### > Parcours amateur :

- 30 min de cours instrumental individuel hebdomadaire
- Possibilité de suivre une pratique collective, en fonction des places disponibles.
- > Pratique continuée simple : suivi d'une pratique collective

# > Pratique continuée renforcée :

- Suivi d'une pratique collective
- 8 heures de soutien instrumental/vocal réparties sur l'année scolaire
- > Parcours amateur culture : suivi d'un cours de culture hebdomadaire parmi :
  - analyse
  - écriture
  - composition électroacoustique
  - composition instrumentale
  - histoire de la musique

Ces parcours ne sont pas compatibles avec un autre cursus du conservatoire et ne permettent pas de suivre d'autres modules.

L'accès à ces parcours se fait dans la limite des places disponibles.

# **NIVEAU REQUIS**

➤ Niveau de fin de 2<sup>ème</sup> cycle dans la discipline demandée

# **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

### > Publics visés :

- adultes (hors des limites d'âge exigées aux concours d'entrée au CRR)
- candidats non admis aux concours 3<sup>ème</sup> cycle et PPES
- élèves ayant obtenu leur BEM ou CEM

➤ Les demandes d'inscriptions se font via le formulaire de pré-inscription en ligne sur le site du Conservatoire (généralement de fin août à fin septembre).

ATTENTION: La pré-inscription ne fait pas office d'inscription.



# **MODALITÉS D'AFFECTATION**

- Admission en fonction des places vacantes à l'issue du concours d'entrée de la discipline demandée.
- > Priorité aux candidats aux concours d'entrée (un candidat non admis au concours peut se voir proposer un parcours amateur).

### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

Le Conservatoire adressera par mail au demandeur admis une confirmation d'inscription avec le nom du professeur affecté et/ou du cours collectif ainsi que le dossier de confirmation d'inscription.

L'élève renvoie son dossier sous 12 jours :

- par mail: eulalie.guillot@conservatoire-lyon.fr
- par voie postale : Conservatoire de Lyon Eulalie GUILLOT 4 montée Cardinal Decourtray 69005 LYON
- en déposant le dossier dans la boîte aux lettres du Conservatoire

Les cours débutent dès réception du dossier. L'élève recevra également des codes d'accès pour le suivi de sa scolarité via le logiciel DuoNET.